Compte rendu Conseil du 14/10/16

Intervention de Mme Tilloloy, directrice de l'école, et de Mr Hardy.

Présentation d'un projet de classe de découverte des 2 classes du Bouchet-Mont-Charvin.

(41 élèves du CE2 au CM2), afin de demander une participation communale.

Le projet s'articule autour d'une classe de découverte en milieu marin, (en parallèle avec un projet d'école autour du « Vendée-Globe »).

L'école de Thuy (15 élèves) participerait aussi, afin de réduire les coûts de transport.

Les dates prévues sont dépendantes des disponibilités de centres, plutôt sur mai 2017, pour une durée de 7 jours, afin d'avoir le temps de construire du « vivre-ensemble » après un temps d'adaptation. Le départ est prévu le dimanche soir, avec un retour le lundi matin.

Lieux probables :Tossat en bord de bassin d'Arcachon, Pouldu près de Lorient, ou l'Ile d'Oléron.

L'animation : Il ne sera pas prévu d'animateur de vie collective, mais des accompagnants bénévoles. Des animateurs interviendront en journée suivant les activités.

L'idée est de créer une dynamique afin qu'un voyage soit prévu tous les 3 ans afin que chaque enfant en fasse un dans sa scolarité.

Financement:

Budget total (Sans Thuy) évalué entre 22 à 24000 €, ce qui représente 550 à 580 € par enfant. Participation du sou : 4500 €, en limitant les activités (ski…)

Participation de la coopérative scolaire : 2000 € libérables, « lissables » sur 3 ans.

Participation des parents : plus ou moins $15 \in$ par jour par enfant = $105 \in$ par enfant Il est exclu qu'un enfant ne parte pas pour des questions financières.

Le Conseil Départemental peut participer à hauteur du montant des mairies, avec un maximum de 10 € par enfant par jour, ce qui représenterait 2870 €

Les conseils municipaux pourraient s'engager au moins à $10 \in$ par enfant par jour, soit $70 \in$ par enfant, avec une participation proportionnelle au nombre d'enfant par commune, entre le Bouchet et Serraval.

Il est demandé si possible 3000 € ou plus pour le Bouchet, en projetant de demander une participation communale réduite à la coopérative scolaire pour l'an prochain.